



Commune de VEZELS-ROUSSY
20 route des Vallées
15130 VEZELS-ROUSSY

Département
CANTAL

Arrondissement
AURILLAC

Canton
VIC-SUR-GERE

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VEZELS-ROUSSY

Séance du 27 mars 2025

Délibération n° DEL_2025_13

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 7

Votants : 10

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept du mois de Mars, le Conseil Municipal de la commune de Vezels-Roussy dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle de réunion de la mairie 20 route des Vallées 15130 Vezels-Roussy, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc TOURLAN, Maire.

Date de la convocation du Conseil : 17 mars 2025

Présent(s) : BOLLAERT Maryse, CAPREDON Jean-Baptiste, LAMOUREUX Alain, PEGORIER Jean-Luc, ROUMANIOL Jacques, TOURLAN Jean-Luc, VIGNES Sylvie,

Absent(s) : MAX Pablo, LESCURE Céline qui a donné pouvoir à ROUMANIOL Jacques, PEPIN Monique qui a donné pouvoir à BOLLAERT Maryse, PRADAL Stéphanie qui a donné pouvoir à Jean-Luc PEGORIER,

Secrétaire de Séance : Maryse BOLLAERT

Objet de la délibération : SUBVENTIONS 2025

DELIBERATION

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal le montant des subventions attribuées en 2024 et propose les montants suivants pour 2025.

STRUCTURE	BP 2024	PROPOSITION 2025
Subvention de fonctionnement Art 657363		
Commune de Labrousse	2250 €	2000 €
Commune d'Arpajon sur Cère	-	250 €
Centre social d'Arpajon-sur-Cère	378.74 €	348.74 €
Subvention communale Art 65748		
ACCA Vezels Roussy	300.00 €	300 €
APE Labrousse Vezels Roussy	360.00 €	360 €
APE Labrousse Vezels Roussy exceptionnelle	450 € (voyage scolaire)	400 € (50€ x 8 enfants concernés)
GYM Edelweiss	100.00 €	100 €
Walking football	200.00 €	200 €
Comité des fêtes de Vezels Roussy	300.00 €	300 €
Comité des fêtes de Noël	180.00 €	195 €
Culture et Patrimoine	300.00 €	300 €
USLV FOOT	-	100 €

Association extérieure	France Alzheimer 100 €	Les virades de l'espoir (mucoviscidose) 100 €
SPA	50 €	50 €
Collège la ponétie Voyage scolaire et classe culturelle	-	50 € (voyage scolaire) 50 € (classe culturelle) 100 €
TOTAL	4 938.74 €	5 103.74 €

DECISION

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide d'accepter en partie la proposition de Mr le Maire et attribue les montants aux différentes associations tels que :

STRUCTURE	PROPOSITION 2025	VOTE
Subvention de fonctionnement Art 657363		
Commune de Labrousse	2000 €	2000 €
Commune d'Arpajon sur Cère	250 €	250 €
Centre social d'Arpajon-sur-Cère	348.74 €	348.74 €
Subvention communale Art 657663		
ACCA Vezels Roussy	300 €	300 €
APE Labrousse Vezels Roussy	360 €	360 €
APE Labrousse Vezels Roussy exceptionnelle	400 € (50€ x 8 enfants concernés)	400 € (50€ x 8 enfants concernés)
GYM Edelweiss	100 €	100 €
Walking football	200 €	200 €
Comité des fêtes de Vezels Roussy	300 €	300 €
Comité des fêtes de Noël	195 €	195 €
Culture et Patrimoine	300 €	300 €
USLV FOOT	100 €	- €
Association extérieure	Les virades de l'espoir (mucoviscidose) 100 €	Les virades de l'espoir (mucoviscidose) 100 €
SPA	50 €	50 €
Collège la ponétie Voyage scolaire et classe culturelle	50 € (voyage scolaire) 50 € (classe culturelle) 100 €	50 € (voyage scolaire) 50 € (classe culturelle) 100 €
TOTAL	5 103.74 €	5003.74 €

Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

Emis et rendu exécutoire le : 27 mars 2025
Reçu en préfecture le : 31 mars 2025
Publié ou notifié le : 01 avril 2025

Envoyé en préfecture le 31/03/2025
Reçu en préfecture le 31/03/2025
Publié le
ID : 015-211502570-20250327-DEL_2025_13-DE

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme :
En Mairie le, 27 mars 2025

Le Maire
Jean-Luc TOURLAN



Le secrétaire de séance
Maryse BOLLAERT